

# **Chambre Enseignement**

## **04 – Liège**

**Rapport d'activités annuel**

**2025**

---

## Table des matières

|                                                                                                                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Préface</b> .....                                                                                                                                            | 3  |
| <b>L'Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi</b> .....                                                                                         | 4  |
| <b>La chambre Enseignement</b> .....                                                                                                                            | 5  |
| <b>Missions</b> .....                                                                                                                                           | 5  |
| <b>Structure et composition</b> .....                                                                                                                           | 6  |
| Assemblée générale de la chambre Enseignement .....                                                                                                             | 6  |
| Bureau de la chambre Enseignement .....                                                                                                                         | 6  |
| <b>Fonctionnement</b> .....                                                                                                                                     | 7  |
| Présidence et vice-présidence .....                                                                                                                             | 7  |
| Processus de décision .....                                                                                                                                     | 7  |
| Secrétariat et coordination des activités .....                                                                                                                 | 8  |
| Relations avec l'Instance Bassin EFE.....                                                                                                                       | 8  |
| <b>Indicateurs de réalisation 2024</b> .....                                                                                                                    | 9  |
| Participation aux réunions .....                                                                                                                                | 9  |
| Utilisation du budget .....                                                                                                                                     | 9  |
| Aide dans la recherche de place de stages .....                                                                                                                 | 10 |
| <b>Remise d'avis sur les demandes de programmation d'options de base groupées</b> .....                                                                         | 11 |
| <b>Méthodologie</b> .....                                                                                                                                       | 12 |
| <b>Indicateurs</b> .....                                                                                                                                        | 12 |
| <b>Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de restructuration de l'offre des écoles impactées à plus de 30% par des fermetures imposées</b> ..... | 17 |
| <b>Actions de valorisation</b> .....                                                                                                                            | 18 |
| <b>Projets inter-zonaux</b> .....                                                                                                                               | 18 |
| Site enseignementqualifiant.be .....                                                                                                                            | 18 |
| Le Mois Du Qualifiant .....                                                                                                                                     | 20 |
| Outils pédagogiques.....                                                                                                                                        | 23 |
| Applications ça se passe en.....                                                                                                                                | 25 |
| Sensi pro.....                                                                                                                                                  | 23 |
| <b>Projets zonaux</b> .....                                                                                                                                     | 29 |
| <b>Bilan et perspectives</b> .....                                                                                                                              | 29 |

## Préface

En 2009, afin d'initier une dynamique de pilotage de l'offre, de renforcer les logiques de concertation et de collaboration avec les acteurs socio-économiques et de participer à la nécessaire valorisation de l'enseignement qualifiant, une instance de pilotage inter-réseaux de l'enseignement qualifiant (IPIEQ) a été créée au sein de chaque zone<sup>1</sup>.

En 2014, en continuation de la logique initiée avec les IPIEQ et en impliquant d'autres institutions et opérateurs, les Instances Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (IBEFE) sont créées<sup>2</sup>. Les IPIEQ disposant de compétences et de budgets propres concernant spécifiquement l'offre d'enseignement secondaire qualifiant, elles sont maintenues dans leur composition et leurs missions<sup>3</sup> et sont intégrées aux IBEFE dont elles deviennent la chambre « enseignement ».

Dans le cadre des travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence, le Décret du 22 juin 2023 relatif à la gouvernance de l'offre d'options de base groupées dans l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice et en alternance vise à optimiser son offre et mieux la connecter aux besoins du marché de l'emploi. Cette réforme apporte des nouveautés importantes parmi lesquelles l'intégration des chambres Enseignement des IBEFE au cadre décisionnel pour la création d'options ainsi que la révision de leurs missions et composition.

En application avec l'article 31 § 2 du Décret du 22 juin 2023<sup>4</sup>, chaque chambre Enseignement remet chaque année au mois de mars un rapport d'activités au Gouvernement sur les actions et/ou projets mis en place au cours de l'année civile écoulée.

Le présent rapport d'activités a été validé par la chambre Enseignement, par voie électronique, le 26 mars 2026.

*Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce rapport n'est pas rédigé en écriture inclusive mais il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.*

---

<sup>1</sup> Décret du 30 avril 2009 relatif à la création d'instances de pilotage inter-réseaux de l'enseignement qualifiant (IPIEQ) et à l'octroi d'incitants visant un redéploiement plus efficient de l'offre d'enseignement qualifiant dans une perspective de développement territorial.

<sup>2</sup> Accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la communauté française et la région wallonne et la commission communautaire française, relatif à la mise en œuvre des bassins enseignement qualifiant – formation – emploi.

<sup>3</sup> Décret du 11 avril 2014 modifiant le fonctionnement des Instances de Pilotage Inter-réseaux de l'Enseignement Qualifiant.

<sup>4</sup> Dans un souci de lisibilité, il sera fait référence au décret du 22 juin 2023 relatif à la gouvernance de l'offre d'options de base groupées dans l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice et en alternance par les termes « Décret du 22 juin 2023 ».

## L'Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi

Créée en 2014, l'Instance Bassin EFE de Liège assure un rôle local d'interface et de concertation entre les interlocuteurs sociaux, les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Par ses travaux, l'IBEFE vise à orienter l'offre de formation et d'enseignement en fonction des besoins du marché de l'emploi et à soutenir le développement des projets communs aux 3 mondes (Emploi/Formation/Enseignement) dans le cadre de pôles de synergie.

L'IBEFE a pour missions principales de :

- Maintenir le dialogue et la concertation entre tous les acteurs de la formation professionnelle, de l'enseignement qualifiant, de l'insertion sociale et professionnelle, les entreprises et les interlocuteurs sociaux du bassin ;
- Recueillir, synthétiser, croiser des données, des analyses, des études, des travaux existants, et réaliser un rapport analytique et prospectif selon une méthodologie commune. Le rapport analytique et prospectif est consultable [ici](#) ;
- Etablir une liste des « thématiques communes » et la diffuser : Les thématiques communes sont un ensemble d'orientations visant à favoriser le développement de l'offre d'enseignement et de formation autour d'un ou de plusieurs métiers ou filières professionnelles identifiés dans un bassin en raison de critères liés aux besoins d'emploi et à l'offre d'enseignement et de formation existante. La liste des thématiques communes et des secteurs prioritaires retenus par l'IBEFE de Liège est consultable [ici](#) ;
- Transmettre des informations, rendre des avis, formuler des orientations ;
- Mettre en place des « pôles de synergies » qui rassemblent divers acteurs en vue de développer des actions concrètes ;
- Intégrer le fonctionnement de ses chambres : l'Instance Bassin est composée de 2 chambres : une chambre Emploi-Formation et une chambre Enseignement

L'IBEFE se compose d'un Président et de 3 groupes de 8 membres représentant :

- les partenaires sociaux ;
- les opérateurs de formation, d'insertion et d'emploi ;
- l'enseignement.

A ces membres s'ajoutent des invités, avec voix consultative, représentant l'enseignement spécialisé, les Centres PMS, l'AVIQ/Phare, l'action sociale, le secteur de l'alphabétisation ; les MIRE. L'IBEFE peut également inviter à titre d'expert toute personne dont elle estime que les compétences et les connaissances peuvent enrichir ses débats et aider ses prises de décision.

Pour en savoir davantage sur les activités de l'IBEFE et de ses pôles de synergies, le lecteur est notamment invité à se référer à son rapport d'activités : [lien](#).

## La chambre Enseignement

Les missions, la composition et le fonctionnement de la chambre Enseignement sont régis par le Décret du 22 juin 2023.

### Missions

Dans le cadre de la gouvernance de l'offre d'options, la chambre Enseignement a pour missions de :

- remettre un avis motivé sur les demandes de programmation d'options de base groupées des écoles ;
- remettre un avis motivé sur les offres d'ouverture d'options déposées dans le cadre d'un appel d'offres<sup>5</sup> ;
- soutenir l'élaboration et la mise en œuvre du plan de restructuration de l'offre des écoles impactées à plus de 30% par des fermetures imposées.

La chambre Enseignement peut initier ou participer à des projets qui favorisent, en inter-réseaux, la découverte, la promotion et la valorisation de l'enseignement secondaire qualifiant<sup>6</sup>. Ces actions/projets peuvent être réalisés conjointement par plusieurs chambres Enseignement.

La chambre Enseignement a également pour missions d'assurer, sur sollicitation du Gouvernement, toute analyse pour laquelle elle dispose d'une expertise.

Il convient de noter qu'en application du Décret du 5 décembre 2013<sup>7</sup>, la chambre Enseignement est invitée à interpellier les partenaires sociaux et/ou les secteurs professionnels de sa zone, de manière à favoriser l'ouverture de nouvelles places de stage dans le cas où un établissement peine à trouver des lieux de stage en suffisance et pour autant qu'elle en ait été informée selon les modalités prévues.

---

<sup>5</sup> La nouvelle gouvernance de l'offre d'enseignement qualifiant se met en place de manière progressive. La programmation via appels d'offre n'est pas encore organisée ; le présent rapport ne comporte pas d'information concernant cette mission.

<sup>6</sup> Article 31 §2 du Décret du 22 juin 2023.

<sup>7</sup> Décret du 5 décembre 2013 modifiant les grilles-horaires dans la section de qualification de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et organisant les stages dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 et de forme 4, article 10.

## Structure et composition

La chambre Enseignement est constituée d'une Assemblée générale et d'un Bureau.

### Assemblée générale de la chambre Enseignement

La chambre Enseignement se compose de membres permanents et invités<sup>8</sup>.

Les membres permanents sont les suivants :

- le directeur de zone, qui préside ;
- le président, et la vice-présidente ou le vice-président de chacun des Conseils de zone de la zone ;
- deux représentants par caractère issus des fédérations de pouvoirs organisateurs/ Wallonie-Bruxelles Enseignement ;
- un représentant de l'Administration générale de l'Enseignement ;
- un représentant du Conseil zonal de l'alternance<sup>9</sup> ;
- cinq représentants des organisations syndicales représentatives des membres du personnel enseignant de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- un représentant des services publics régionaux de l'emploi ;
- trois membres de la chambre subrégionale de l'emploi et de la formation concernée<sup>10</sup> ;
- un représentant de chaque organisation représentative des parents et associations de parents d'élèves.

Les membres invités sont les suivants :

- deux représentants de l'enseignement spécialisé<sup>11</sup> ;
- deux représentants de l'enseignement de promotion sociale<sup>12</sup> ;
- la représentante ou le représentant d'une implantation située sur la zone concernée mais dont le réseau d'enseignement ne serait pas représenté dans le Conseil de zone.

La chambre Enseignement peut aussi associer à ses travaux toute personne dont elle estime l'expertise utile à ses délibérations.

Pour chaque membre de la chambre Enseignement, il est désigné un membre suppléant.

Le Gouvernement désigne les membres des chambres Enseignement.

### Bureau de la chambre Enseignement

Le Bureau aide à la préparation des travaux de la chambre Enseignement dans le cadre de ses missions. Sa composition, fixée par l'article 30 du Décret du 22 juin 2023, est la suivante :

---

<sup>8</sup> Article 29 du Décret du 22 juin 2023 relatif à la gouvernance de l'offre d'options de base groupées dans l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice et en alternance.

<sup>9</sup> visé à l'article 5bis du Décret organisant l'enseignement secondaire en alternance du 3 juillet 1991.

<sup>10</sup> dont la présidente ou le président, une représentante ou un représentant des employeurs et une représentante ou un représentant des travailleuses et travailleurs.

<sup>11</sup> visé par le Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.

<sup>12</sup> visé par le Décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale

- le directeur ou la directrice de la zone concernée ;
- les trois vice-présidents désignés ;
- deux représentants (un par caractère) issus des fédérations de pouvoirs organisateurs/ Wallonie-Bruxelles Enseignement
- le représentant de l'Administration générale de l'Enseignement ;
- deux représentants des organisations syndicales représentatives des membres du personnel enseignant de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française.

La suppléance mise en place pour l'Assemblée générale prévaut également pour le Bureau.

Tout comme l'Assemblée générale, le Bureau peut associer à ses travaux, à titre consultatif, toute personne dont il estime l'expertise utile.

## Fonctionnement

Les modalités de fonctionnement de la chambre Enseignement sont définies par le Décret du 22 juin 2023 et par son règlement d'ordre intérieur.

## Présidence et vice-présidence

La présidence de l'Assemblée générale de la chambre Enseignement et de son Bureau sont assurées par le directeur ou la directrice de la zone concernée. Le suppléant du président ne siège pas en qualité de président.

La chambre Enseignement désigne trois vice-présidents :

- deux vice-présidents, chacun représentant un caractère, parmi les catégories suivantes :
  - les représentants des Conseils de zone de la zone ;
  - les représentants des fédérations de pouvoirs organisateurs/Wallonie-Bruxelles Enseignement ;
- un vice-président parmi les trois membres, de la chambre de l'emploi et de la formation /de la Commission Consultative Formation Emploi Enseignement

## Processus de décision

Les membres permanents disposent d'une voix délibérative, à l'exception des membres suivants :

- le directeur de zone ;
- le représentant de l'Administration générale de l'Enseignement ;
- le représentant du Conseil zonal de l'alternance<sup>13</sup> ;
- le représentant des services publics régionaux de l'emploi<sup>14</sup> ;

<sup>13</sup> visé à l'article 5bis du Décret organisant l'enseignement secondaire en alternance du 3 juillet 1991

<sup>14</sup> à savoir du FOREm pour les zones situées en Région wallonne ou d'Actiris pour la zone correspondant à la Région de Bruxelles-Capitale ;

- le représentant de chaque organisation représentative des parents et associations de parents d'élèves<sup>15</sup>.

Les membres invités disposent d'une voix consultative.

Toutes les décisions de la chambre Enseignement sont prises par consensus des membres permanents présents. Si le consensus ne peut être atteint, les décisions sont prises à la majorité absolue des membres permanents présents et dont la voix est délibérative

Concernant le Bureau, toutes les propositions sont faites à l'unanimité des membres présents.

## **Secrétariat et coordination des activités**

Le secrétariat et la coordination des activités de la chambre Enseignement sont assurés par le secrétaire permanent affecté à celle-ci. Celui-ci est un agent des Services du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## **Relations avec l'Instance Bassin EFE**

Le secrétariat de la chambre Enseignement et celui de la chambre de l'emploi et de la formation travaillent conjointement au niveau de l'Instance Bassin EFE.

La chambre Enseignement peut être sollicitée par l'Instance Bassin EFE dans le cadre de travaux sur l'émergence des Pôles de synergies.

Selon les modalités établies au sein de chaque équipe, le secrétaire permanent de la chambre Enseignement s'implique dans les projets initiés par l'IBEFE et dans lequel l'enseignement qualifiant est partie prenante.

La chambre Enseignement peut être sollicitée par l'IBEFE pour toute demande d'avis spécifique à l'enseignement secondaire technique et professionnel.

---

<sup>15</sup> visé à l'article 1.6.6-1 du Code

## Indicateurs de réalisation 2025

### Participation aux réunions

La chambre Enseignement se réunit lorsque l'exécution de ses missions l'exige et au moins trois fois par année scolaire.

Durant l'année 2025, l'assemblée générale de la chambre Enseignement de Liège s'est réunie à 3 reprises.

Le tableau ci-dessous reprend le taux de participation aux Assemblées générales par principales composantes

| Catégorie       | Représentation                                                                                                   | Taux de participation |
|-----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Permanent       | Président de la chambre Enseignement                                                                             | 67%                   |
|                 | Représentant des services publics régionaux de l'emploi                                                          | 0%                    |
|                 | Représentants des organisations représentatives des parents                                                      | 33%                   |
|                 | Représentants du Conseil de Zone confessionnel                                                                   | 100%                  |
|                 | Représentants du Conseil de Zone non-confessionnel                                                               | 100%                  |
|                 | Représentant de l'Administration générale de l'enseignement                                                      | 67%                   |
|                 | Représentants des organisations syndicales représentatives des membres du personnel enseignant de l'enseignement | 53%                   |
|                 | Représentants des FPO/WBE - caractère non confessionnel                                                          | 100%                  |
|                 | Représentants des FPO - caractère confessionnel                                                                  | 67%                   |
|                 | Représentant du Conseil zonal de l'alternance                                                                    | 33%                   |
|                 | Représentants de la chambre de l'E. et de la F.                                                                  | 11%                   |
| Total Permanent |                                                                                                                  | 58%                   |
| Invité          | Expert                                                                                                           | 17%                   |
|                 | Représentants de l'Enseignement spécialisé                                                                       | 17%                   |
|                 | Représentants de l'Enseignement de promotion sociale                                                             | 50%                   |
| Total Invité    |                                                                                                                  | 28%                   |

Le Bureau s'est réuni à 3 reprises.

### Utilisation du budget

Une enveloppe globale de 1,878 millions d'euros est affectée aux frais de fonctionnement de chacune des chambres Enseignement, aux périodes complémentaires attribuées dans le cadre des appels d'offre, aux actions et/ou aux projets qui favorisent, en inter-réseaux, la découverte, la promotion ou la valorisation de l'enseignement secondaire<sup>16</sup>.

Le Gouvernement fixe annuellement la répartition de cette enveloppe globale.

<sup>16</sup> Article 34 du Décret du 22 juin 2023.

Les moyens alloués pour couvrir les frais de fonctionnement sont répartis de manière égale entre les chambres Enseignement. Pour l'année 2025, le budget de fonctionnement de la chambre Enseignement de Liège est de 7.800 €.

Les moyens alloués aux dépenses liées aux actions et/ou projets qui favorisent valorisation de l'enseignement qualifiant sont répartis sur la base de la part d'élèves fréquentant l'enseignement secondaire qualifiant au sein de la zone, par rapport aux élèves fréquentant le même enseignement dans l'ensemble des zones.

Dans le cadre de l'utilisation de son budget, la chambre Enseignement doit solliciter un avis d'opportunité auprès de l'Administration générale de l'Enseignement afin de vérifier la pertinence des actions et/ou des projets envisagés et d'éviter les doubles emplois.

Les actions et projets pour lesquels les budgets sont mobilisés sont présents dans une section ultérieure de ce rapport.

#### **Aide dans la recherche de place de stages**

En ce qui concerne les dispositions prévues par le Décret du 5 décembre 2013 précité, une demande relative à la difficulté à trouver des places de stages a été introduite en 2025 auprès de la chambre Enseignement de Liège pour aider une école à trouver un stage pour un élève inscrit en 5<sup>e</sup> année dans l'opinion engins de chantier. La demande a été relayée au représentant de Constructiv de l'IBEFE de Liège.

## Remise d'avis sur les demandes de programmation d'options de base groupées

La nouvelle gouvernance de l'offre d'options dans l'enseignement qualifiant poursuit essentiellement deux objectifs :

- Mieux connecter l'offre d'options qualifiantes aux besoins du monde du travail :

Tout en préservant à l'enseignement qualifiant l'objectif d'offrir aux élèves un bagage qui leur permet de s'émanciper et de construire le parcours de vie auquel ils aspirent, la promesse de l'enseignement qualifiant est aussi de leur offrir un accès direct à l'emploi. En améliorant la prise en compte des besoins socio-économiques dans l'offre d'options qualifiantes, il s'agit de garantir aux élèves l'accès à des options porteuses d'emploi et de leur permettre une réelle orientation positive vers l'enseignement qualifiant, qui ne soit pas entravée par une offre d'options des écoles inadéquate ou lacunaire.

- Optimiser et rendre plus cohérente l'offre d'options de l'enseignement qualifiant :

Le paysage de l'enseignement qualifiant repose actuellement sur une multiplication d'options peu fréquentées, portant sur les mêmes métiers, et très proches géographiquement les unes des autres. Ce morcèlement entraîne une forte déperdition de ressources, qui a un effet négatif sur la taille des classes, et garantit trop peu la prise en compte des réalités socio-économiques des Régions et des Bassins Enseignement-Formation-Emploi. Dans ce contexte, la réforme vise à optimiser l'offre, à la rendre plus cohérente, en proposant de nouvelles options, encore inexistantes, et en supprimant d'autres peu fréquentées et qui ne répondent pas aux besoins du marché du travail.

Afin de rencontrer ces deux objectifs, les lignes directrices suivantes guident la réforme :

- La mise à disposition d'un outil d'aide à la décision (applicatif OAD) aux directions et aux pouvoirs organisateurs de l'enseignement qualifiant, afin de leur permettre de proposer des demandes d'ouverture et de fermeture d'options plus cohérentes ;
- La mise en place d'un nouveau cadre décisionnel pour la gouvernance de l'offre de l'enseignement qualifiant, qui intègre les chambres Enseignement des Instances Bassins Enseignement-Formation-Emploi et clarifie les rôles et responsabilités des instances de concertation et du pouvoir régulateur ;
- La révision du cadre de régulation de l'offre qui repose sur la prise en compte des métiers en pénurie de main d'œuvre, une nouvelle procédure de programmation d'options par les écoles, ainsi que de nouvelles procédures de fermeture d'options et d'appel d'offres par le pouvoir régulateur.

Dans ce nouveau cadre réglementaire<sup>17</sup>, la chambre Enseignement donne un avis motivé, favorable ou défavorable, sur les demandes de programmation d'options de base groupées des écoles pour lesquelles elle est compétente, en se basant sur la recommandation du pouvoir régulateur et les avis des Conseils de zone.

---

<sup>17</sup>Article 12 du Décret du 22 juin 2023

La chambre Enseignement doit motiver son avis, par implantation et par option de base groupée, au regard des cinq critères d'appréciation suivants :

- 1) la prise en compte des besoins socio-économiques ;
- 2) la cohérence de l'offre qualifiante de l'école en fonction des secteurs d'activité qu'elle organise ;
- 3) l'équilibre par caractère des occurrences de l'option de base groupée organisées au sein de la zone concernée ;
- 4) la répartition géographique au niveau de la zone ;
- 5) l'accessibilité de l'implantation et/ou l'existence d'un internat.

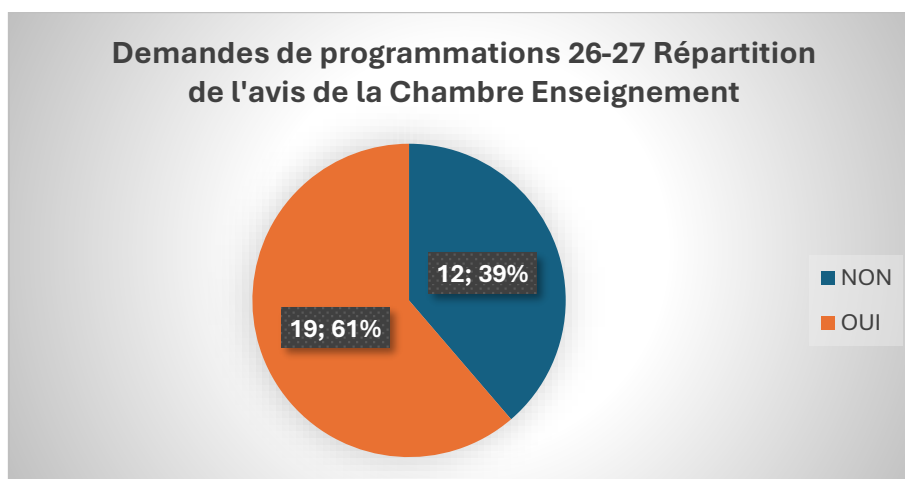
## Méthodologie

*Les membres du bureau de la chambre Enseignement de Liège se sont accordés sur la méthodologie suivante pour analyser les demandes de programmation introduites :*

- *analyser les demandes de programmation OBG par OBG ;*
- *analyser chaque critère objectivement et séparément ;*
- *motiver la décision pour chaque critère et comparer la décision avec les avis du PR et des COZO ;*
- *remettre un avis pour la demande d'ouverture avec une motivation globale ;*
- *réaliser un récapitulatif des demandes par école afin d'avoir une vue d'ensemble ;*
- *rédiger les textes de motivations pour chaque critère après la réunion et envoi des textes par mail ;*
- *validation des textes complets lors de la 2<sup>ème</sup> réunion du bureau et accord des membres sur la proposition qui sera soumise aux membres de la Chambre.*

## Indicateurs

- Nombre de demandes traitées par la CHENS et nombre d'avis favorables/défavorables



31 demandes de programmation ont été introduites pour l'année scolaire 2026-2027.

Sur ces 31 demandes, 7 demandes de programmation ont été retirées par le PO lors de la réunion du conseil de zone.

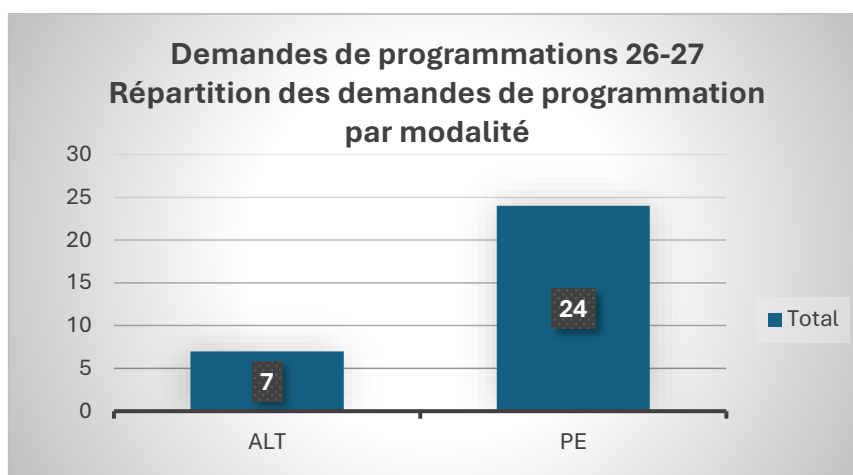
Sur les 24 demandes traitées, 11 concernent des options organisées en 4-5-6<sup>e</sup> années et 11 demandes concernent des options organisées en 7<sup>e</sup> année (les 2 autres demandes concernent l'alternance 45).

Sur les 11 demandes de programmations pour des options organisées en 4-5-6<sup>e</sup> années, 7 ont reçu un avis favorable.

Les 11 demandes pour des options organisées en 7<sup>e</sup> année ont reçu un avis favorable.

Une des 2 demandes pour des options organisées en alternance 45 a reçu un avis favorable.

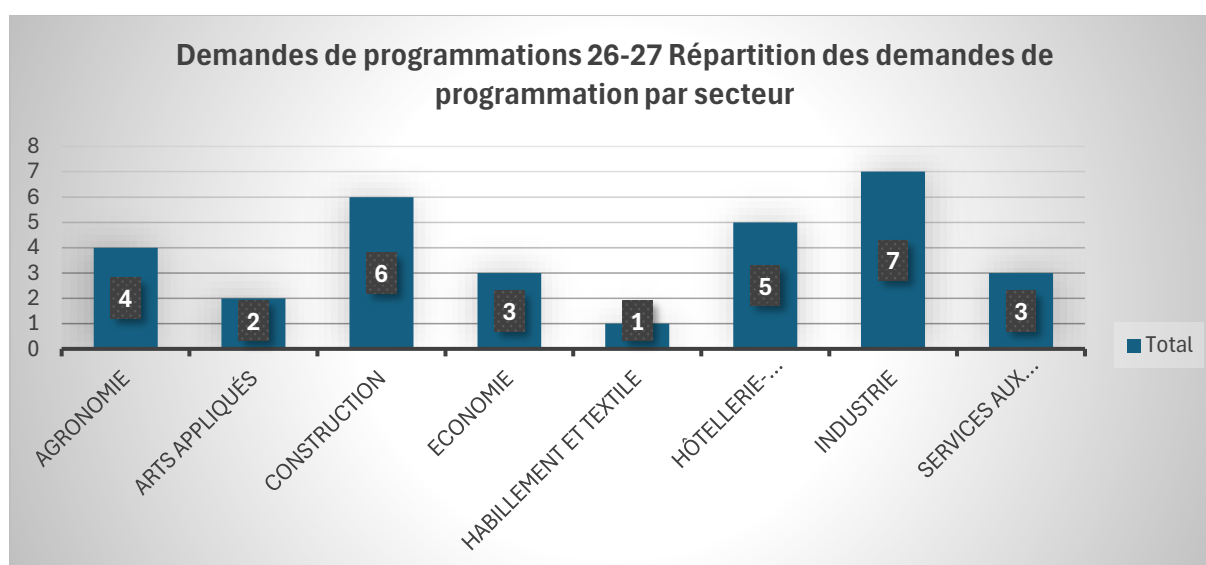
- Nombre de demandes traitées par la CHENS par modalité : PE/ALT



Les 7 demandes retirées par les PO concernent 6 demandes de programmation en plein exercice et 1 en alternance.

La Chambre Enseignement a dès lors traité 18 demandes en PE et 6 en ALT. Sur les 6 demandes en ALT, il y en a 2 en alternances spécifiques et 4 en alternances 49.

- Nombre de demandes traitées par la CHENS par secteur d'enseignement

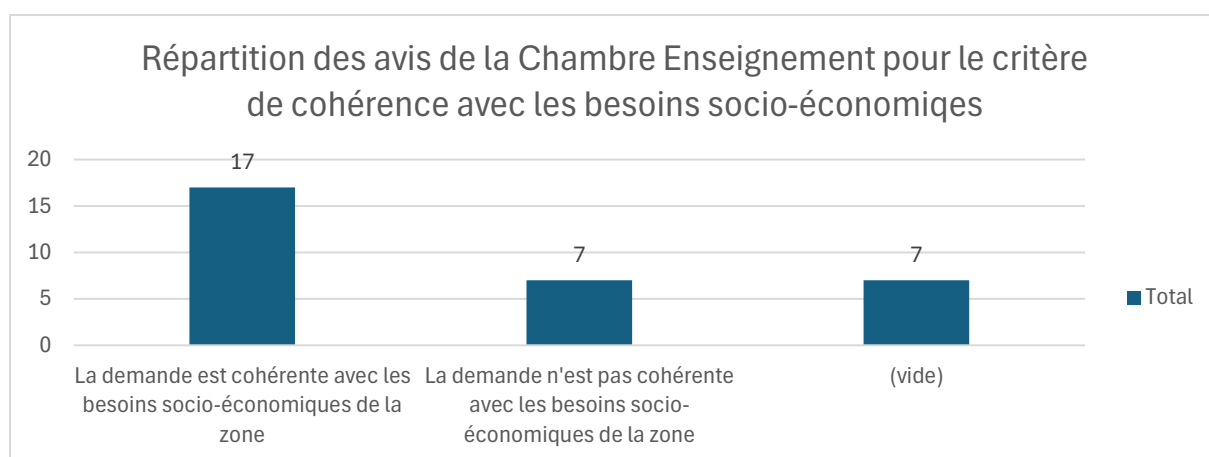


Les 7 demandes retirées par les PO concernent : la demande du secteur en habillement textile, une demande pour le secteur industrie, une demande pour le secteur agronomie, une demande pour le secteur économie, une demande pour le secteur arts appliqués et 2 demandes pour le secteur hôtellerie-alimentation.

Les 2 secteurs pour lesquels il y a le plus de demandes de programmation concernent des secteurs en pénurie dans la zone de Liège.

Les 3 demandes de programmation pour le secteur des services aux personnes concernent des 7<sup>e</sup> professionnelles.

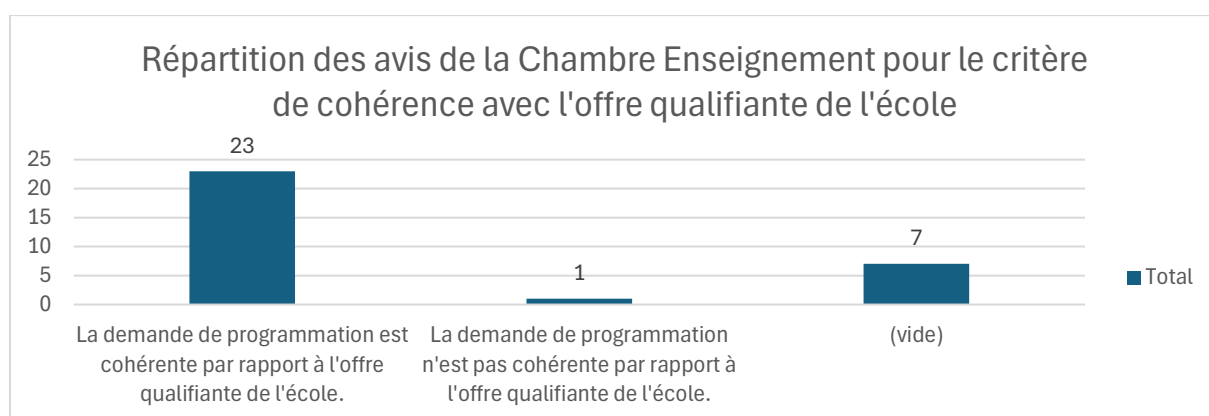
- Nombre de demandes traitées/motivées par la CHENS en lien avec les besoins socio-économiques (critère 1)



Les 7 avis « vide » concernent les demandes retirées par les PO lors de la séance du conseil de zone.

Les 7 avis non cohérents concernent des demandes de programmation pour des options qui ne sont ni liées à des métiers en pénurie ni reprises dans la liste des thématiques communes de l'IBEFE.

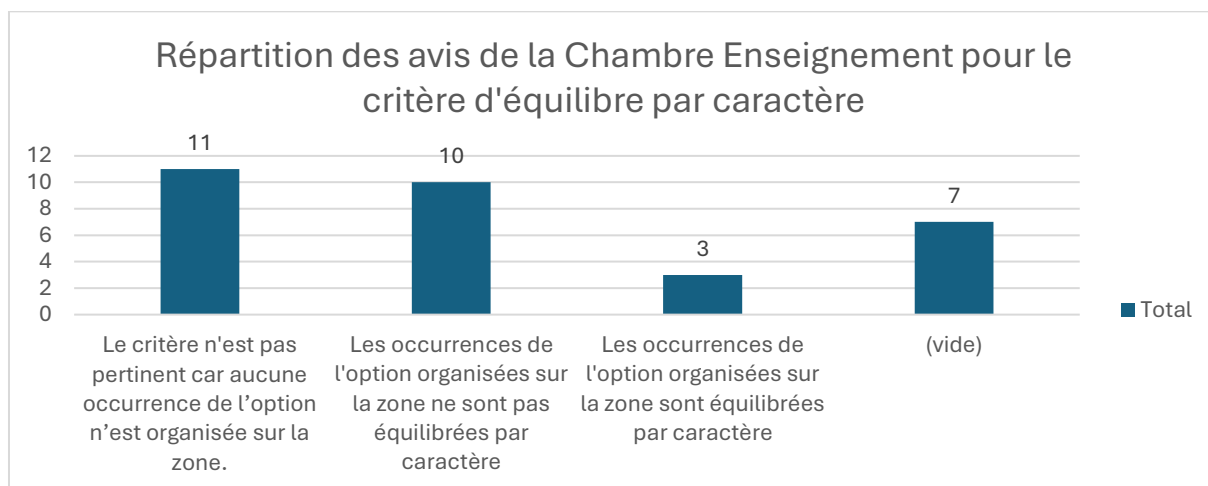
- Nombre de demandes traitées par la CHENS en lien avec le critère de cohérence avec l'offre qualifiante de l'école



Les 7 avis « vide » concernent les demandes retirées par les PO lors de la séance du conseil de zone.

Seule une demande de programmation concernait une option dans un secteur non organisé dans l'école.

- Nombre de demandes traitées par la CHENS en lien avec le critère d'équilibre par caractère

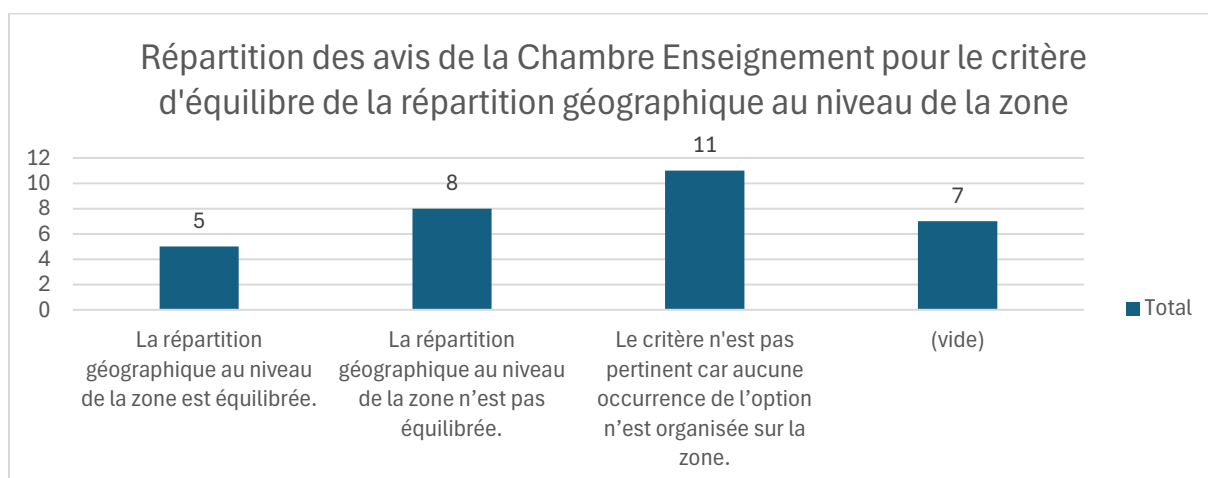


Les 7 avis « vide » concernent les demandes retirées par les PO lors de la séance du conseil de zone.

11 demandes de programmation concernent des options qui ne sont pas encore organisées dans la zone de Liège. Ce critère n'entre dès lors pas en considération pour l'analyse des demandes.

Sur les 10 demandes de programmation où il n'y a pas d'équilibre entre les caractères, 9 d'entre elles concernent des options qui ne sont pas encore organisées dans le caractère.

- Nombre de demandes traitées par la CHENS en lien avec le critère d'équilibre de la répartition géographique au niveau de la zone



Les 7 avis « vide » concernent les demandes retirées par les PO lors de la séance du conseil de zone.

11 demandes concernent des options qui ne sont pas encore organisées dans la zone de Liège, ce critère n'entre dès lors pas en considération pour l'analyse des demandes.

Sur les 8 demandes dont la Chambre a estimé que la répartition n'étaient pas équilibrées, 5 concernent des options dont l'offre actuelle est concentrée dans le centre de la zone, 2 concernent des options dont l'offre actuelle est dans un périmètre proche et 1 concerne une option dont l'offre est fort excentrée.

## **Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de restructuration de l'offre des écoles impactées à plus de 30% par des fermetures imposées<sup>18</sup>**

Les plans de restructuration consistent en une dérogation spéciale lorsqu'un nombre important d'options sont fermées dans une même école.

Une école est considérée comme fortement impactée lorsque les fermetures imposées aboutissent à plus de 30% de ses options de base groupées fermées au cours de la même année scolaire. Une seconde condition est que 50% des élèves fréquentant l'école soit régulièrement inscrit dans l'enseignement qualifiant.

Si ces conditions sont respectées, l'école accède alors à une dérogation exceptionnelle, qui ouvre le droit à un plan de restructuration, qui implique que l'école peut maintenir, pendant maximum 3 années scolaires, la moitié des options qui n'atteignent pas les normes (arrondie à l'unité supérieure).

Néanmoins, les options qui ne représentent pas au moins la moitié de la norme de maintien sont fermées immédiatement.

En outre, si, après ces fermetures, l'école n'atteint plus ses normes de maintien globales, la norme de rationalisation ne doit plus être respectée pendant trois ans.

Toute école bénéficiant de cette dérogation est tenue d'élaborer un plan de restructuration sur lequel les Chambres enseignement zonales remettent un avis et assurent le suivi.

Deux missions de la chambre enseignement :

- Elle remet un avis sur le plan proposé par le pouvoir organisateur, incluant des conseils et des suggestions sur les fermetures et/ ou maintiens d'options. Cet avis se concentre également sur une analyse de la pertinence des choix et des actions de valorisation avec les données quantitatives en sa possession et sa connaissance territoriale.
- Elle soutient l'élaboration et la mise en œuvre du plan de restructuration soumis par les pouvoirs organisateurs.

En novembre 2025, la secrétaire permanente a établi les premiers contacts avec l'école concernée par cette mesure via l'envoi des documents (canevas du plan de restructuration et données quantitatives) en date du 7/11/2025. L'école n'a pas sollicité la secrétaire permanente pour l'organisation d'une réunion.

La mesure décrite ci-dessous s'étalant sur 3 années scolaires consécutives, la mission d'avis de la chambre enseignement sera davantage décrite dans les rapports suivants.

---

<sup>18</sup> Article 26 du Décret du 22 juin 2023

## Actions de valorisation

### Projets inter-zonaux

Site [enseignementqualifiant.be](http://enseignementqualifiant.be)



En 2022, suite à la participation de toutes les chambres Enseignement au projet « Le Mois du Qualifiant », un site web a été créé [www.lemoisduqualifiant.be](http://www.lemoisduqualifiant.be), identifiant sur des cartes géographiques, tous les établissements qualifiants (ordinaires, spécialisés et CEFA) et leur offre.

Rapidement, le site a subi plusieurs modifications depuis sa conception. En effet, une évaluation des établissements scolaires et des chambres Enseignement a mis en avant l'intention de fournir un support digital pérenne répondant, à la fois, à une volonté de sensibilisation à l'enseignement qualifiant et, d'autre part, à la promotion des établissements qualifiants et de leur offre en Fédération Wallonie-Bruxelles, en favorisant les objectifs suivants :

- o servir de support digital et renforcer la campagne du « Mois du Qualifiant » via un projet s'inscrivant dans la durée ;
- o avoir une communication commune et harmonisée pour toutes les écoles avec un découpage local rendant l'information plus accessible ;
- o augmenter la visibilité des établissements et de leurs journées portes ouvertes ;
- o répertorier toute l'offre d'enseignement qualifiant pour chaque zone ;
- o promouvoir les différents types d'apprentissages dans le qualifiant ;
- o offrir une information sur l'enseignement qualifiant et ses spécificités auprès de tous les publics ;
- o rassembler les supports et outils pédagogiques réalisés par les chambres Enseignement ;
- o offrir une information sur les métiers techniques et leurs parcours (via la brochure éditée chaque année).

Cela a mené à la modification du nom de domaine [www.enseignementqualifiant.be](http://www.enseignementqualifiant.be). Ce nouveau site a été lié à la charte graphique de « l'Enseignement qualifiant, une opportunité ! » et son arborescence a complètement été revue afin d'y intégrer des outils, des vidéos et des documents sur l'enseignement qualifiant, d'intégrer une interactivité et d'ajouter des filtres de tri sur les cartes d'offre zonales.

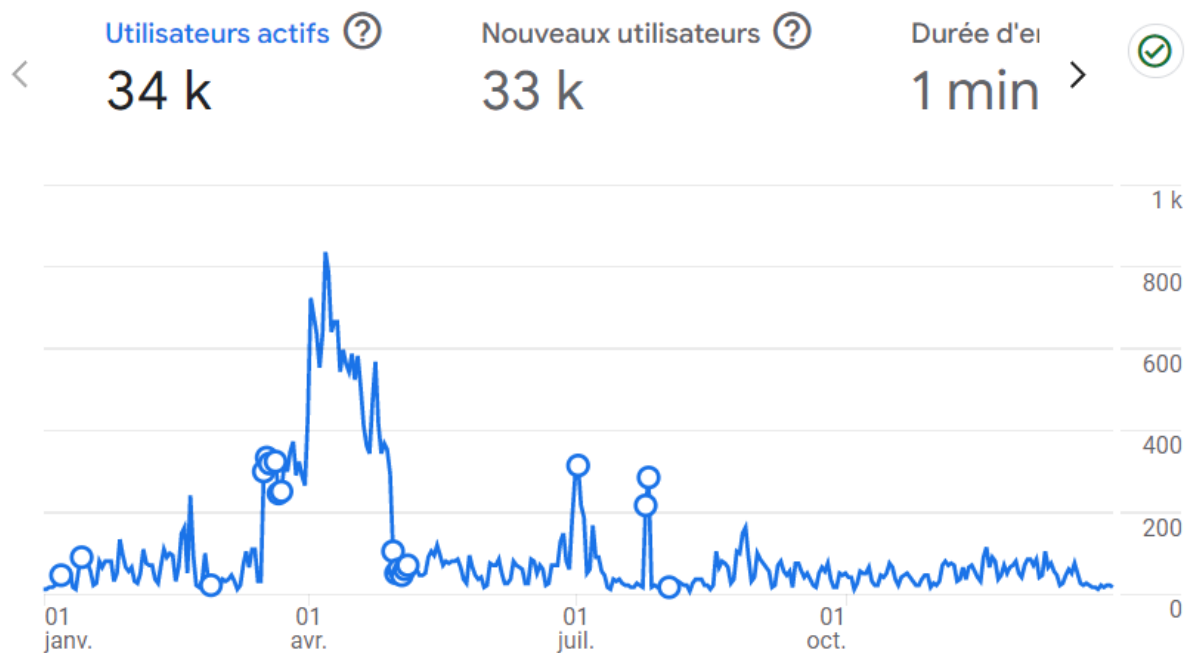
Les publics cibles sont :

- o les élèves et leurs parents (ou tuteurs) ;
- o le personnel enseignant ;
- o les professionnels de l'orientation, dont les Cités et Carrefours des Métiers ;

- o les associations de jeunes.

Afin d'éviter un maximum les coûts liés au site et de pouvoir travailler de manière autonome, ce sont les secrétaires permanentes qui gèrent la mise à jour des informations disponibles sur le site grâce à la création d'une page d'édition.

Les statistiques de fréquentation du site internet sont analysées avec Google Analytics. Voici un graphique qui mesure l'activité du site sur l'année 2025 :



En 2025, il y a eu plus de 70.000 vues sur le site pour 34.000 utilisateurs actifs. Ce site est particulièrement visité lors de la campagne du Mois du Qualifiant. Ce pic est expliqué par l'appui en communication sur la promotion de l'enseignement qualifiant via les réseaux sociaux (voir le point sur le Mois du Qualifiant).

Par ailleurs, les membres des chambres Enseignement sont informés chaque année des résultats et des constats sont collectés afin d'améliorer le site internet. Suite à l'évaluation réalisée durant l'année 2024, plusieurs modifications ont été apportées au site, parmi lesquelles :

- o la création d'une nouvelle page présentant de manière vulgarisée l'enseignement qualifiant ;
- o la mise en ligne d'une page « Options et Parcours », qui reprend l'ensemble des options, leurs liens, ainsi que des exemples de métiers associés, en connexion directe avec les fiches métiers du site « monorientation.be » ;
- o l'intégration de nouveaux outils destinés aux écoles et aux professionnels de l'orientation ;
- o la réorganisation des pages consacrées aux outils/ressources et aux liens utiles, désormais regroupées en une seule page ;

- l'intégration de l'application « Ça se passe en... » sur le site afin d'éviter des coûts d'hébergement supplémentaires (voir ci-dessous).

L'ensemble de ces travaux a conduit à une refonte complète du site. Une réflexion approfondie a également été menée sur le design et sur les publics cibles. Par exemple, la page dédiée à la campagne du Mois du Qualifiant a été scindée en deux afin d'offrir aux utilisateurs des informations plus directement adaptées à leur profil.

## Le Mois Du Qualifiant



Depuis 2021, les chambres Enseignement organisent annuellement le « Mois du Qualifiant » sur toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'objectif principal du projet est de promouvoir l'enseignement qualifiant mais aussi de mettre en avant les établissements scolaires proposant des filières techniques et professionnelles et de faire connaître au plus grand nombre les options qualifiantes organisées sur notre territoire.

*Les publics cibles sont les jeunes de 13 à 18 ans ainsi que leurs parents, tuteurs ou toute autre personne jouant un rôle dans son parcours scolaire et son éducation.*

Pour ce faire, une vaste campagne de communication est réalisée durant un mois entier (généralement le mois d'avril), via plusieurs canaux :

1. **Une campagne d'affichage** « Le Mois du qualifiant, l'endroit de tous les talents ». 4.000 affiches sont exposées dans des endroits fréquentés par les élèves : écoles, centres PMS, associations, etc. Via un QR code, les affiches les invitent à consulter le site [enseignementqualifiant.be](https://enseignementqualifiant.be) qui présente toute l'offre qualifiante par zone en FWB. Ce site fournit également des informations complémentaires et détaillées concernant l'enseignement qualifiant. Il s'adresse aux élèves, parents ainsi qu'aux professionnels de l'enseignement et de l'orientation.
2. Une campagne de promotion **sur les réseaux sociaux avec une diffusion** :
  - du listing des journées portes-ouvertes des écoles qualifiantes de chaque zone grâce à un visuel synthétisant les dates d'avril à juin de toutes les écoles ;
  - des photos du concours (voir ci-dessous) du Mois du Qualifiant adressé aux élèves du 1<sup>er</sup> degré ;

- des vidéos et témoignages de jeunes issus de l'enseignement qualifiant, de leurs parents, de leurs professeurs...mais aussi d'experts en pédagogie et du monde du travail ! Notons que les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat...) sont sélectionnés selon le public cible visé.

En 2025, les chiffres liés à la campagne sur les réseaux sont excellents. Quelques exemples : sur Facebook, les publications ont amené 236.238 interactions avec notamment 20.052 clics sur le lien. Ceci correspond à une augmentation de 50% par rapport à l'édition précédente. Les vidéos contenant les dates des journées portes ouvertes des écoles ont été vues plus de 132.703 fois ! Le rapport complet est disponible en annexe.

3. **Un concours photo** ouvert aux classes du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire pour les encourager à découvrir l'enseignement qualifiant. Ce concours consiste en la réalisation d'une photo qui met en scène *un ou des métier(s) liés à des options de l'enseignement secondaire qualifiant ordinaire ou spécialisé*. L'affiche du Mois du Qualifiant doit être intégrée à la photo et un slogan/un titre accrocheur doit être proposé pour illustrer la photo. À la clé, des lots et cadeaux à remporter pour les classes qui ont réalisé les 3 meilleures photos ! Ce concours permet :

- o d'apporter un contenu ludique sur nos réseaux sociaux durant la campagne ;
- o de susciter l'émulation autour du Mois du Qualifiant chez les jeunes ;
- o d'impliquer et motiver les écoles à participer à la campagne ;
- o d'encourager les élèves à s'informer/se renseigner sur l'offre d'options qualifiantes ;
- o de faire réfléchir les jeunes aux possibilités offertes par l'enseignement qualifiant.

En 2025, ce sont 28 photos qui ont été reçues de la part des écoles. Nous pouvons donc constater une diminution du nombre de participants. Certains facteurs peuvent contribuer à expliquer cette diminution. A Liège par exemple, les écoles ont estimé ne pas avoir eu assez de temps pour participer. Les affiches ont été envoyées mi-mars et la clôture des inscriptions était le 28 mars. De plus, il semblerait que dans certaines zones les affiches ne soient jamais parvenues par courrier. Une grille d'évaluation a permis de classer objectivement les clichés reçus. Les photos du concours sélectionnées et mises en avant sur les réseaux ont récolté 16.505 votes. Lors de cette édition, des votes frauduleux ont été constatés (fausses adresses mails). Une correction a pu être apportée en limitant les votes à une adresse IP par jour. Ce sont les élèves de l'**Athénée Royal de Braine l'Alleud** qui ont remporté le premier prix.

## **L'Enseignement qualifiant, une opportunité » – Community Manager**

### Objectif

Afin de renforcer la visibilité et l'attractivité de l'enseignement qualifiant en Fédération Wallonie-Bruxelles, les Chambres enseignement ont développé depuis plusieurs années une marque-slogan : « L'enseignement qualifiant, une opportunité ».

Dans l'objectif de toucher plus largement les publics concernés, de valoriser les parcours et métiers liés à l'enseignement qualifiant et de diffuser une information accessible, positive et inspirante sur ces filières, les Chambres enseignement ont souhaité développer une stratégie de communication digitale plus structurée et efficace.

Pour ce faire, durant toute l'année 2025, la gestion et l'animation des réseaux sociaux ont été confiées à l'agence de communication EXpansion, chargée de développer la notoriété de la marque « L'Enseignement qualifiant, une opportunité » et de constituer une communauté de followers.

#### Public cible

La communication s'adressait prioritairement aux jeunes à partir de 13 ans, public directement concerné par les choix d'orientation scolaire. Elle visait également les parents, l'entourage des jeunes ainsi que les professionnels de l'éducation, de l'orientation et de la formation. L'objectif était de diffuser des contenus adaptés à ces différents publics afin de favoriser une meilleure compréhension et une image plus positive de l'enseignement qualifiant ainsi que de développer la communauté de chaque réseau social.

#### Actions menées

La mission a consisté à structurer et animer l'écosystème digital de la campagne. Concrètement, cela s'est traduit par la gestion opérationnelle de la page Facebook existante, la création et le développement de comptes Instagram, Snapchat et TikTok, ainsi que la définition d'une ligne éditoriale cohérente et identifiable.

La stratégie de contenu reposait sur plusieurs piliers éditoriaux combinant information, pédagogie, inspiration et valorisation des parcours. Des formats variés ont été produits afin d'optimiser l'engagement : publications visuelles, vidéos pédagogiques, capsules courtes, témoignages et contenus informatifs vulgarisant les enjeux de l'enseignement qualifiant. La planification et la publication régulière de ces contenus ont permis d'installer une présence continue sur les réseaux sociaux et de toucher progressivement de nouveaux publics.

#### Évaluation

Les résultats observés sur l'année 2025 témoignent d'une progression significative de la visibilité et de l'engagement autour de la campagne. Sur Facebook, la communauté est passée de 432 à 981 abonnés, soit une augmentation de 120 %. Au total, 65 contenus ont été publiés sur l'année, représentant en moyenne un contenu par semaine. Les contenus les plus performants ont atteint entre 50 000 et 80 000 vues.

Le lancement de nouveaux canaux a également permis d'élargir la présence numérique : le compte Instagram a été créé et rassemble désormais plus de 100 abonnés, tandis que TikTok compte près de 600 abonnés et plus de 2 000 mentions « j'aime ».

Au total, l'ensemble des contenus publiés ont généré plusieurs millions de vues, démontrant la capacité des formats vidéo courts et des contenus incarnés à capter l'attention des publics visés.

Cette campagne a ainsi permis d'installer une présence digitale structurée autour de l'enseignement qualifiant et de poser les bases d'une stratégie de communication pérenne sur les réseaux sociaux.

### **Création et confection de notre mascotte**

Depuis de nombreuses années, les Chambres Enseignement sont présentes sur des salons et des événements afin de valoriser l'enseignement qualifiant.

Elles ont constaté que :

- Chaque grande marque (Crocky, Cetelem, NRJ, M&M's, McDo...) a sa propre mascotte. Elle représente son image de marque, son identité visuelle lors d'événements publics, d'animations, de publicités... La mascotte est souvent déclinée en « goodies » ;
- Une mascotte permet de créer un lien affectif et émotionnel avec le public ;
- Le logo lié à « l'enseignement qualifiant, une opportunité » dispose de multiples couleurs et triangles. Les options qualifiantes sont nombreuses et représentent de multiples secteurs. Ces éléments fournissent des inspirations pour développer une mascotte.

Par conséquent, afin d'améliorer leur image mais également d'augmenter leur visibilité et l'attache émotionnelle avec leurs publics cibles, les Chambres Enseignement ont souhaité disposer d'une mascotte afin d'être visuellement impactantes sur les événements.

Un **concours** a été lancé mi-mai 2025 dont l'objectif était la création et la confection d'une mascotte/d'un costume représentant l'enseignement qualifiant et plus particulièrement le logo « l'enseignement qualifiant, une opportunité ».

Tous les établissements secondaires organisant les options qualifiantes en lien avec la confection (agent qualifié en confection, agent technique en mode et création, tailleur...) ont été appelés à participer.

Un dossier de candidature devait être rempli par chaque classe participante pour mi-décembre contenant, en plus du dessin, une série d'éléments (nom et univers de la mascotte, techniques utilisées, choix des tissus et accessoires, budget, planning de réalisation...). Plusieurs candidatures ont été reçues.

En janvier 2026, une sélection des dessins anonymisés sera réalisée par un jury d'experts (issus du monde de la mode, de la communication...) avec un classement des meilleurs dossiers. Des lots seront attribués aux 3 premiers classés.

La mascotte devra être fournie pour la fin de l'année scolaire 2025-2026.

## Outils pédagogiques

*Réédition Métierama et Op'le jeu*



Métiérarama est un jeu de cartes compact et pratique composé de 224 cartes métiers répartis en 13 secteurs professionnels. Il a été conçu pour des élèves dès la 5<sup>e</sup> primaire. Métiérarama permet d'éveiller leur curiosité, de leur faire découvrir des métiers pour qu'ils puissent s'y projeter. Grâce à sa modularité, il peut être exploité avec des élèves plus âgés. Très drôle à utiliser, il se joue en équipe via plusieurs modes de jeux (des devinettes et/ou des mines).

Op' le jeu est un jeu de société pour faire découvrir la diversité des métiers techniques et technologiques pouvant exister au sein d'une entreprise. Accessible dès la 6<sup>e</sup> primaire, ce jeu se voit affronter deux entreprises (deux équipes d'élèves) concevant une attraction à sensation forte ! A travers le recrutement des travailleurs et la production de l'attraction, les élèves découvrent les rouages du monde professionnel autrement.

En 2025, ces outils ont pu être reproduits respectivement à plus de 1.500 et 600 exemplaires pour l'ensemble des zones et est à nouveau distribué dans toutes les écoles, les centres PMS, les associations de jeunes... Les distributions se déroulent également en fonction des demandes individuelles et lors des journées de sensibilisation à l'enseignement qualifiant.

### *Escape game*

En 2023 et 2024, la Chambre enseignement de Namur développe différents jeux pédagogiques et animations avec des objectifs spécifiques :

Trois escape games cartes sont réalisés :

- *Jules va à l'école* : basé sur le premier module de Clichés-Métiers, Jules doit retrouver les métiers techniques qui interviennent dans le quotidien, de son réveil à son arrivée à l'école. L'objectif est de montrer la diversité des métiers techniques et leur importance dans la société.
- *Justine et Valentin s'orientent* : à travers deux personnages, le jeu fait découvrir les différentes filières de l'enseignement, la variété des secteurs d'activité de l'enseignement qualifiant et les spécificités de chaque voie. L'objectif est d'amener les élèves à identifier les différentes opportunités de l'enseignement obligatoire et favoriser un choix positif basé sur ses intérêts propres.
- *Louise et Mathias choisissent leur école* : deux personnages de 6<sup>e</sup> primaire vont aborder les différents éléments à prendre en considération dans le choix d'une école secondaire (filières, options, mobilité...). L'objectif est de conscientiser les plus jeunes à un choix déterminant d'une école secondaire et éviter un phénomène répandu d'élèves qui évitent de poser des choix positifs dans les années successives afin de rester à tout prix dans l'école où ils se trouvent déjà.

En 2025, ces trois jeux sont professionnalisés via un graphiste qui crée des personnages illustrés et offre à la fois une identité commune aux jeux et une charte graphique spécifique pour chacun. Ils sont imprimés sous forme de boîte de type jeu de carte pour l'ensemble des zones afin d'en faire bénéficier tous les établissements et les acteurs de l'orientation sur l'ensemble du territoire. L'objectif était également d'harmoniser la série de jeux et de les rendre utilisables sur le long terme via un format résistant.



## Cliché métiers

En 2022, la Chambre Enseignement de Namur conçoit via un professeur détaché, une animation complémentaire à ses activités de découverte métiers. Il apparaît en effet primordial, au-delà d'une journée de découverte métiers chez des partenaires, d'aborder les métiers techniques et scientifiques dans leur ensemble afin de déconstruire les stéréotypes, comprendre les spécificités et les environnements de travail propres à ceux-ci et réaliser combien ces métiers sont présents et indispensables à notre société.

L'animation Clichés-Métiers a été conçue pour que tout acteur des parcours de réflexion et d'orientation des élèves puisse s'en saisir facilement. Elle est disponible en version papier et en version électronique.

Elle a pour objectifs de :

- Faire émerger les **représentations** initiales des élèves concernant les métiers techniques.
- Amener les élèves à remettre en question ces représentations et leur donner l'envie d'en **apprendre** davantage sur ces métiers.
- Amener les élèves à envisager un métier dans sa **globalité** (environnement de travail, tâches effectuées...)

L'activité dure de 2 à 3h de cours et se compose de quatre parties et d'une évaluation.



1. Les métiers qui m'entourent : texte à trous qui montre la présence quotidienne des métiers techniques dans notre société ;
2. Photo langage : description d'un métier via le choix de photos afin de faire ressortir les représentations des élèves sur ce métier ;
3. Qui fait quoi ? : jeu pour retrouver des métiers sur base des environnements de travail qui touche aux stéréotypes et remet en question leurs représentations ;
4. Tour des métiers : témoignages de travailleurs, formateurs sous forme de capsule vidéos qui décrivent la réalité des métiers et offrent une confrontation entre celle-ci et les représentations des jeunes en début d'animation.
5. Évaluation : questionnaire pour les jeunes.

En 2024, une révision de l'animation avec des améliorations graphiques et éthiques (mixité, genre,...) est travaillée par les Chambres Enseignement de Bruxelles et Namur.

En 2025, la nouvelle édition est imprimée pour l'ensemble des zones afin d'en faire bénéficier tous les établissements et les acteurs de l'orientation sur l'ensemble du territoire.

## Applications « Ça se passe en... »

Lors de discussions menées lors d'Assemblées générales du Brabant wallon et du Luxembourg, les membres ont souligné un manque de communication vers les écoles, particulièrement dans le contexte de la mise en œuvre du nouveau décret relatif à l'approche éducative de l'orientation. Pour répondre à cet enjeu, une brochure digitale a été développée en 2025 afin de :

- o Renforcer la communication vers les écoles et les CPMS de manière centralisée et efficace ;

- Offrir un outil de gestion permettant d'organiser des activités de découvertes métiers, qu'elles relèvent de la Chambre Enseignement ou d'un autre opérateur.

Cette brochure digitale a été déclinée pour chaque zone sous la forme d'une application « Ça se passe à Bruxelles », « Ça se passe en Brabant wallon », « Ça se passe en... ». L'application est hébergée sur le site [enseignementqualifiant.be](http://enseignementqualifiant.be), ce qui permet de réduire une série de coûts liés à la maintenance et à l'hébergement.

Tous les opérateurs d'une zone peuvent y encoder leurs propres activités (photo, description, informations pratiques, modalités d'inscription, etc.). En effet, des accès individuels sont créés pour chaque opérateur. Tous ces accès et activités proposés sont ensuite centralisés et gérés par les Secrétaires permanentes de zone.

Cette application est destinée aux équipes éducatives et aux agents de CPMS afin de faciliter la préparation des activités et la demande d'inscription auprès de l'opérateur concerné. Elle est présentée sous forme d'agenda, lorsque l'activité se déroule à un moment bien précis, et sous forme de présentation d'activités en carrousel, lorsque l'activité est organisable tout au long de l'année.

En 2026, l'application sera utilisée pour plusieurs actions zonales telles que « Sème ton Avenir » en Brabant wallon ou « Ton talent, Ton métier » à Liège. Certaines actions communes à toutes les zones pourront également être publiées simultanément dans chaque agenda, comme les formations SENSI Pro, les Startechs' Days ou encore le Mois du Qualifiant.

## Sensi pro

Les journées de sensibilisation à l'enseignement qualifiant sont organisées notamment par les Chambres Enseignement de Huy-Waremme, Liège et Verviers en collaboration avec des Hautes Ecoles et l'Université de Liège depuis 2014 suite à différents constats :

- ✚ Certains enseignants ne connaissent pas les différents types d'enseignement qui seront proposés à leurs élèves durant leur parcours scolaire ;
- ✚ Même si un bachelier a suivi un stage dans l'enseignement qualifiant, il n'en connaît pas pour autant les filières, les diplômes qu'il est possible d'obtenir, les métiers accessibles et les études supérieures qu'il est possible de suivre ;
- ✚ Pour certains d'enseignants, parents et élèves, l'enseignement qualifiant est un enseignement de relégation, qui souffre d'une mauvaise image.

À côté de ces obstacles structurels, on remarque que les élèves « parachutés » dans l'enseignement qualifiant, ont souvent été mal informés. Les acteurs de terrain qui les conseillent durant leur parcours peuvent agir face à ce problème. Si l'ensemble des acteurs jouant un rôle dans l'orientation du jeune sont convaincus de la qualité de l'enseignement qualifiant, ils le conseilleront plus efficacement.

C'est pour ces raisons que toutes Chambres Enseignement souhaitent agir en sensibilisant les professeurs, les agents CPMS et les membres des équipes éducatives à l'enseignement qualifiant afin de mieux accompagner leurs élèves dans leur choix d'orientation.

Pour ce faire, plusieurs journées de formation sont proposées via le catalogue officiel de l'IFPC. Chaque journée a pour objectif d'offrir aux participants une opportunité unique de mieux comprendre les rouages du système éducatif qualifiant, ses enjeux et ses évolutions. En participant, ils bénéficient :

- D'une vision claire et structurée de l'organisation des filières et des spécificités du qualifiant, pour mieux accompagner les élèves dans leurs choix ;
- D'outils pédagogiques concrets, ludiques et directement utilisables en classe, fournis gratuitement, pour dynamiser leurs pratiques ;
- D'un moment d'échange et de collaboration entre pairs, propice au partage d'expériences et à la réflexion collective ;
- D'un renforcement de leur rôle dans l'orientation positive et le parcours des élèves.

Tous ces objectifs rencontrent ceux du Décret du 16 mai 2024 relatif à l'approche éducative de l'orientation.

Plusieurs journées seront proposées dans les différentes zones de la FWB afin que chaque personne intéressée puisse trouver un lieu de formation proche de chez elle. Fin d'année 2025, 3 journées ont été organisées rassemblant plus de 50 participants.

Les évaluations sont très positives. Comme illustration, voici deux réponses de participants à la question concernant la contribution de la formation à leurs besoins :

- *« Les objectifs de la formation ont été amplement remplis. Je repars avec plein d'outils, de connaissances et d'idées pour mettre en pratique avec mes étudiants »*
- *« Elle répond aux questionnements d'orientation que je rencontre au quotidien avec mes élèves »*

En 2025, 3 journées ont été organisées : une dans le Brabant Wallon, une à Liège et une à Bruxelles.

En 2026, plus de 10 journées sont d'ores et déjà programmées.

L'évaluation globale des journées de sensibilisation sera réalisée en 2026.

## Les Startech's Days – édition 2025

Le Salon Startech's Days est un événement organisé par Worldskills Belgium dont l'objectif est de faire la promotion des métiers techniques et technologiques à travers des animations/ateliers, des conférences et des compétitions métiers. Cette année, les Startech's Days se sont tenus du 16 au 18 novembre 2025, au WEX, à Marche-en-Famenne. Les chambres Enseignement ainsi que l'Observatoire du Qualifiant, des métiers et des Technologies ont participé au salon en tant qu'exposant pour la Fédération Wallonie-Bruxelles – Enseignement.

Durant le salon Startech's Days, divers partenaires de secteurs variés organisent des essais métiers autour de la compétition Worldskills et les opérateurs de formation offrent une visibilité aux parcours existants.

Il est apparu en 2022 que l'enseignement, en particulier le qualifiant, n'était pas encore présent lors de cet événement. Dès lors, il a semblé primordial que le public puisse rencontrer des experts lors de ce salon spécifique aux métiers techniques, afin de recevoir une information de qualité sur les structures de l'enseignement et son offre. C'est dans ce but que les chambres Enseignement se sont investies dans ce projet.

Cet évènement touche directement à la problématique de la relégation qui s'inscrit dans la volonté du Pacte pour un Enseignement d'Excellence de prôner un choix d'orientation positif et de s'attacher à faire de l'enseignement qualifiant une filière d'excellence.

### Un espace d'information et de ressources

Grâce à leur campagne « l'Enseignement qualifiant, une opportunité ! », les chambres Enseignement disposent de plusieurs ressources pour informer les enseignants, parents et élèves sur l'enseignement qualifiant et ses métiers. Pendant le salon, l'ensemble des agents de l'OQMT (en ce compris les secrétaires permanentes) ont tenu un point de renseignement afin de communiquer de l'information de qualité sur les métiers techniques, les structures de l'enseignement et son offre aux jeunes, parents, enseignants et professionnels de l'orientation présents sur le salon.



Chacun d'eux a reçu une brochure complète reprenant les opportunités qu'offre l'enseignement en FWB. Celle-ci aborde notamment les spécificités de l'enseignement de transition et l'enseignement qualifiant, quelques chiffres sur la répartition des élèves du 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement secondaire en FWB, l'importance pour le jeune de poser un choix positif, quelques informations plus précises sur l'enseignement qualifiant (la différence entre le TQ et le P, entre le PE et l'ALT, l'obtention du CESS), les opportunités qu'offre l'enseignement qualifiant, le Parcours d'Enseignement qualifiant ainsi qu'une liste par secteurs et par métiers des options disponibles dans l'enseignement qualifiant en FWB.

Le salon est également l'occasion de présenter les jeux pédagogiques développés par les chambres Enseignement comme Métierama, Clichés Métiers, Op'le jeu, des escapes games cartes, qui peuvent être exploités par les enseignants et professionnels avec les jeunes dans le cadre d'activités de découverte métiers.

## Des animations de découverte métiers

Tout au long du salon, des animations de découverte des métiers et options du qualifiant ont été proposées aux jeunes. Pour les élèves de l'enseignement primaire, un jeu de mémorisation était à leur disposition. Le but était d'associer le bon outil au bon métier. Pour les jeunes de l'enseignement secondaire, 3 activités étaient suggérées. D'un côté, un exercice tiré de l'outil Clichés Métiers permettait aux élèves de replacer dans un texte à trou des métiers aux bons endroits, en fonction des indices. Ce texte expose la vie quotidienne d'un élève de son réveil à son entrée en classe. Il permet aux jeunes de prendre conscience de l'ensemble des métiers du qualifiant indispensables à sa vie quotidienne. De l'autre, deux espaces « escape » étaient proposés :

- une escape room permettant aux jeunes de découvrir différents métiers techniques à travers les compétences et softskills nécessaires pour les exercer, les outils et environnements de travail qui entourent les professionnels ainsi que l'importance de s'orienter positivement pour s'épanouir au quotidien ;
- et un escape hall permettant aux jeunes de découvrir la structure d'un parcours scolaire en FWB et ses opportunités (certifications et qualifications), à travers des moments clés comme la découverte des métiers, la connaissance de soi ou encore les stages dans le qualifiant. Le tout dans une vision positive d'apprentissage pour arriver avec le plus de clés en main sur le marché de l'emploi ou vers des études supérieures.

Les jeunes qui participaient aux activités du stand recevaient un sac avec des petits cadeaux (goodies) (bics, plumiers, taille-crayons, carnets, fluos, autocollants, brochures). Sur chacun de ces goodies est repris l'url du site internet [enseignemenqualifiant.be](http://enseignemenqualifiant.be) pour permettre au jeune de savoir où aller rechercher de l'information sur l'enseignement qualifiant en toute autonomie. Les jeunes pouvaient également réaliser une photo souvenir grâce au photomaton mis à disposition sur le stand.

Durant les 3 jours, les chambres Enseignement ont comptabilisé plus de 1.200 personnes actives sur leur stand, avec une visibilité touchant près de 10.500 visiteurs.

## Investissement

Ce projet demande une mobilisation de l'ensemble des secrétaires permanentes ainsi que l'aide des chargés de mission de l'OQMT afin d'assurer un service constant durant les 3 jours de salon. Une permanence minimum de 7 personnes par jour était nécessaire pour assurer les prestations proposées.

Un groupe de travail s'est réuni les mois précédents l'évènement afin de réaliser le plan du stand, concevoir et adapter les animations, effectuer la mise à jour des flyers, brochures et s'occuper des marchés publics relatifs aux goodies distribués.

## **Projets zonaux**

### **1. Brochure reprenant l'offre d'enseignement qualifiant sur la zone de Liège**

La brochure, mise à jour annuellement, reprend l'offre complète des options de l'enseignement qualifiant organisées dans les écoles d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisée au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degré (PEQ) de la zone de Liège. La brochure est également téléchargeable sur le site internet [enseignementqualifiant.be](http://enseignementqualifiant.be) et sur le site internet de l'Instance Bassin EFE. Elle est

distribuée aux agents des centres PMS et aux directions de toutes les écoles secondaires de la zone de Liège.

Cette brochure reprend de manière synthétique les informations du site internet « enseignementqualifiant.be » et permet d'avoir une vue d'ensemble sur l'offre des écoles qualifiantes par secteur.

#### Objectif :

Soutenir l'enseignement qualifiant de la zone et communiquer une information complète sur l'offre d'enseignement qualifiant dans le bassin de Liège aux professionnels qui encadrent et accompagnent les élèves en orientation.

#### Public cible :

Les professionnels de l'orientation, les directeurs d'école secondaire et CPMS.

#### Ressources :

Mise à jour annuelle imprimée par un prestataire externe.

500 exemplaires ont été distribués en 2025.

#### Evaluation :

Cette brochure est fortement appréciée par les professionnels (directeurs d'école secondaire et agents CPMS) car elle est facile à manipuler et permet d'avoir une vue d'ensemble rapide sur les options qualifiantes organisées dans les différentes écoles de la zone de Liège par secteur.

## 2. SENSI : journée de sensibilisation à l'enseignement qualifiant pour les agents des CPMS



Une journée de sensibilisation à l'enseignement qualifiant est également organisée pour les agents des 24 CPMS en inter-réseaux. En 2025, la journée a été organisée le 13 mai pour une quinzaine d'agents. Le thème de la journée était : les métiers des secteurs de l'agronomie et de l'économie. Cette action inter-réseaux a pour objectif de compléter l'information dont ils disposent concernant l'enseignement qualifiant, son fonctionnement, et encourager à une réflexion collective sur la démarche d'orientation des élèves. Concrètement, durant une journée, ils ont découvert deux écoles qualifiantes organisant des options dans les 2 secteurs à découvrir. Ils y ont rencontré des élèves et des professeurs évoluant au sein de ces formations mais aussi des agents de centres PMS provenant d'autres réseaux d'enseignement.

#### Les objectifs :

- Compléter leurs connaissances et représentations de l'enseignement qualifiant ;
- Echanger en inter-réseaux sur les spécificités du qualifiant et des métiers liés ;
- Présenter un secteur de l'enseignement qualifiant plus en détails ainsi que les informer sur les métiers d'avenir liés à ces formations ;
- Encourager une réflexion collective sur la démarche d'orientation des élèves.

Public cible :

Agents des 24 CPMS de la zone de Liège

Ressources :

- Collaboration étroite avec le CoZo des CPMS pour préparer la journée et l'IBEFE ;
- Location d'un car pour les visites d'écoles qualifiantes ;
- Catering pour l'accueil et le repas de midi.

Evaluation :

Seulement 15 agents ont participé à cette action en 2025, les modalités d'organisation de cette journée seront revues en 2026 en collaboration avec le conseil zonal des CPMS de Liège.

3. SENSI : journée de sensibilisation à l'enseignement qualifiant pour les futurs enseignants (AESI et AESS)



**1. Journée de sensibilisation à l'enseignement qualifiant pour les futurs enseignants AESI**

La Chambre Enseignement de Liège sensibilise depuis 2014 les élèves des Hautes Ecoles pédagogiques du bassin de Liège, enseignants de demain, à l'enseignement qualifiant et aux métiers manuels et techniques. Depuis 2022, ces journées sont organisées en collaboration avec la Chambre Enseignement de Huy-Waremme.

Au programme : séance interactive d'information sur la structure de l'enseignement secondaire et plus précisément sur l'enseignement qualifiant, ses secteurs, ses filières, ses débouchés, et l'enseignement en alternance ; escape game pour découvrir d'autres facettes de l'enseignement qualifiant ; découverte d'une partie des secteurs de l'enseignement qualifiant à travers la visite d'ateliers techniques des établissements scolaires du bassin, d'un Centre de Technologies Avancées ou d'un Centre de compétence.

Lors de la visite d'une école qualifiante, une rencontre avec un professeur de formation commune de 3ème ou 4ème P ou TQ est prévue afin de permettre aux étudiants d'échanger sur les spécificités du qualifiant.

Les objectifs :

- Informer les futurs enseignants sur l'éventail de formations que contient l'enseignement secondaire et plus précisément les éclairer quant à l'enseignement qualifiant ;
- Lutter contre l'image négative de l'enseignement qualifiant et des métiers techniques ;
- Compléter leurs connaissances de l'enseignement qualifiant,
- Pour repenser leur représentation de l'enseignement qualifiant et des métiers techniques,
- Pour les sensibiliser au rôle qu'ils joueront dans l'orientation des élèves,
- Pour les informer afin de permettre l'orientation positive des élèves (orientation par choix et non par relégation).

Public cible :

Etudiants en 3<sup>e</sup> année de baccalauréat AESI

#### Ressources :

- Collaboration étroite avec les coordinateurs pédagogiques des hautes écoles et les écoles qualifiantes.
- Location de cars pour les visites d'écoles qualifiantes, CTA et CDC ;
- Catering pour l'accueil et éventuellement le repas de midi ;
- Organisation de plusieurs journées ou demi-journées pendant l'année scolaire.

#### Evaluation :

Le projet est fort apprécié des étudiants et des coordinateurs pédagogiques, il a été repensé en 2024 pour certaines sections afin de correspondre au mieux aux évolutions des formations et des attentes des différents protagonistes.

En 2025, 141 étudiants ont participé à une des journées de sensibilisation. Une demi-journée a également été organisée pour les coordinateurs pédagogiques d'une Haute Ecole.

## 2. Journée de sensibilisation à l'enseignement qualifiant pour les futurs enseignants AESS

Depuis 2021, la Chambre Enseignement de Liège, en collaboration avec les Chambres Enseignement de Huy-Waremme et de Verviers, a décidé de sensibiliser les étudiants en agrégation de l'ULiège à l'enseignement qualifiant.

La sensibilisation est réalisée en deux temps. Une séance d'information et de présentation interactive de l'enseignement qualifiant de 2 heures a été organisée dans le cadre du cours de didactique générale en octobre.

Dans un second temps, la possibilité est donnée aux futurs enseignants de toutes les finalités pédagogiques de visiter des écoles qualifiantes dans les 3 zones dans le courant du mois de novembre. Lors de ces visites d'écoles qualifiantes, une rencontre avec la direction, un chef d'atelier et un professeur de leur cours matière était prévue afin qu'ils puissent échanger sur les pratiques professionnelles spécifiques de l'enseignement qualifiant, en plus de la visite des ateliers techniques et de l'observation d'un cours de formation commune. Le CeFEN valide ces visites de 4 heures comme stage d'observation dans l'enseignement qualifiant.

#### **Les objectifs :**

- Informer les futurs enseignants sur l'éventail de formations que contient l'enseignement secondaire et, plus précisément, les éclairer quant à l'enseignement qualifiant ;
- Lutter contre l'image négative de l'enseignement qualifiant et des métiers techniques ;
- Compléter leurs connaissances de l'enseignement qualifiant ;
- Pour repenser leur représentation de l'enseignement qualifiant et des métiers techniques ;
- Pour les sensibiliser au rôle qu'ils joueront dans l'orientation des élèves ;
- Pour les informer afin de permettre l'orientation positive des élèves (orientation par choix et non par relégation).

#### **Public cible :**

Étudiants en agrégation (AESS) à l'ULiège.

#### **Ressources :**

- Collaboration étroite avec le CeFEN et les écoles secondaires qualifiantes des 3 zones.
- Organisation de plusieurs (8 à Liège, 1 à Verviers et 1 à Huy-Waremme) demi-journées de visites pendant le mois de novembre.

#### **Évaluation :**

En 2025, le nombre d'étudiants inscrits en agrégation a diminué à la suite de l'augmentation du

nombre de crédits (de 30 à 60 crédits par rapport à 2024). 68 étudiants ont participé aux visites d'écoles qualifiantes, dont 47 dans la zone de Liège.

L'évaluation des étudiants est très positive, tant sur le contenu que sur la formule proposée. Ils apprécient particulièrement les échanges avec les enseignants et la présentation de l'école par la direction ou son représentant.

La visite des ateliers techniques de l'école leur apporte une vision et une compréhension plus concrètes et complètes du qualifiant.

L'évaluation réalisée par le CeFEN est également très positive pour leurs étudiants.

#### 4. Explorez le monde de l'aide familial en réalité virtuelle pendant une semaine.

La Chambre Enseignement de Liège en collaboration avec l'Instance bassin EFE de Liège a soutenu le déploiement du projet « Explorez le monde de l'aide familial en réalité virtuelle pendant une semaine », une initiative innovante née des constats récurrents de saturation des SAFA et des difficultés d'accès aux stages pour les élèves en option aide familial. Initialement expérimenté sur le bassin de Huy-Waremme, ce dispositif avait démontré son potentiel pour proposer une mise en situation professionnelle alternative grâce à la réalité virtuelle.

Face à l'intérêt exprimé par les écoles du bassin de Liège, un travail de transposition et d'adaptation a été engagé afin de rendre le modèle opérationnel sur notre territoire.

Reposant sur l'acquisition du matériel par la Chambre Enseignement et sur l'appui technique de LyAge (ULiège) et de Switch Tihange qui ont créé tous les supports pédagogiques. Ils ont ensuite été adaptés par les formateurs et enseignants afin de correspondre au mieux au public cible. La Chambre Enseignement fournit les casques de réalité virtuelle avec des vidéos illustrant des domiciles des personnes âgées afin de leur permettre de s'immerger dans la réalité d'un professionnel.

Une formation préalable a été proposée par LyAge aux enseignants et aux professionnels des SAFA, avant un travail conjoint de préparation des supports et de l'organisation détaillée de chaque semaine d'immersion.

La semaine de découverte du métier d'aide familial suivait un fil rouge pédagogique combinant apports théoriques, immersion en réalité virtuelle, débriefings collectifs et mises en situation pratiques. La semaine est structurée autour de 5 thématiques : le rôle des SAFA et de l'aide familial, la solitude et la santé mentale, les risques de chute, la communication âgiste et la communication professionnelle, la déontologie et synthèse des apprentissages.

Les vidéos 360° utilisées permettaient d'exposer les élèves à des situations réalistes, telles que la visite d'un domicile, la gestion d'un refus d'aide. Ces séquences étaient systématiquement suivies d'échanges, de jeux de rôle et d'activités d'analyse visant à renforcer les compétences professionnelles.

#### Objectif :

- ouvrir la vision des jeunes sur le métier et des différents rôles des professionnels ;
- offrir aux élèves de 4<sup>ème</sup> une semaine de découverte du métier d'aide familial innovante.

#### Public cible :

Les élèves inscrits en 4<sup>e</sup> année dans l'option aide familial.

### Ressources

- l'IBEF de Liège
- les SAFA
- les écoles qualifiantes
- convention conclue avec la Spin off LyAge de l'ULiège pour disposer des supports pédagogiques et des vidéos 360°

### Mise en place :

Quatre semaines de formation pour 67 élèves ont été organisées au printemps 2025. **Le projet a permis de renforcer la collaboration** entre les écoles et les SAFA et la construction d'une relation de confiance. Il a également permis aux élèves de confirmer ou infirmer leur orientation scolaire à la suite de la découverte plus approfondie du métier d'aide familial. Les casques de réalité virtuelle sont également mis à la disposition des écoles participantes pour leurs journées porte-ouvertes.

### Evaluation :

Les évaluations recueillies auprès des élèves et des formateurs confirment largement la pertinence du dispositif. Plus de 70 % des participants se disent très satisfaits de la formation, soulignant la qualité du rythme, des contenus et de l'accompagnement assuré tout au long de la semaine. Les élèves mentionnent une meilleure compréhension du métier d'aide familial, une consolidation de leurs compétences et une vision plus précise de la réalité du terrain. Les formateurs mettent en avant l'excellente collaboration développée entre écoles et SAFA, la création de relations de confiance durables et l'impact très positif sur l'image du métier. Quelques pistes d'amélioration ont néanmoins été identifiées, notamment la nécessité d'actualiser certaines vidéos, d'élargir les thématiques au-delà de l'accompagnement des personnes âgées ou encore de veiller à ne pas regrouper 2 écoles différentes si ce n'est pas dans un lieu neutre.

Au regard de ces résultats très encourageants, l'ensemble des partenaires s'est déclaré favorable à la reconduction du projet pour l'année scolaire 2025-2026.

## 5. Ton talent, ton métier – Explore et trace ta voie !

Ce nouveau projet de découverte des métiers est une évolution du projet Orient'Actions, organisé à Liège depuis 2014, pour rencontrer au mieux les nouvelles obligations et attentes des équipes éducatives. Ce projet a été coconstruit avec la Cité des Métiers de Liège, des écoles d'enseignement secondaire ordinaire, des CPMS de la zone de Liège.

### Description du projet :

La Chambre Enseignement de Liège souhaite proposer un dispositif renouvelé à toutes les écoles secondaires ordinaires de la zone, appelé "Ton talent, Ton métier : explore et trace ta voie".

Ce projet est articulé autour de deux axes majeurs :

- Soutenir les écoles en accompagnant les équipes éducatives dans la mise en œuvre des objectifs du décret relatif à l'approche éducative de l'orientation ;
- Faciliter la mise en œuvre de l'éducation au choix en encourageant et en simplifiant l'organisation d'activités orientantes concrètes, adaptées aux réalités des élèves et des établissements.

Ce projet est composé de 4 activités réparties sur l'année scolaire :

- Développement de la connaissance de soi : entre novembre et janvier. Cette activité est organisée soit par un agent du CPMS associé à l'école, soit par un enseignant référent déjà formé soit par un enseignant formé (un atelier de préparation sera proposé par la Cité des Métiers aux enseignants intéressés)
- Activités découverte des métiers, des environnements de travail et de l'enseignement qualifiant : entre janvier et mars. Ces activités seront organisées soit par un enseignant en autonomie, soit par un enseignant formé (organisation d'une formation dans les locaux de la Cité des Métiers) soit par un intervenant extérieur (SIEP ou Cité des Métiers).
- Visite d'une école qualifiante, d'un CTA ou d'un CDC (optionnelle et sur intérêt individuel). Cette activité sera proposée uniquement aux élèves intéressés sur inscription individuelle gérée par l'école à la suite des activités 1 et 2.
- Evaluation, informations complémentaires sur les parcours et communication aux parents : entre avril et mai. Cette activité sera organisée par l'enseignant référent et un agent du CPMS associé.

Les activités 1, 2 et 4 sont organisées en collaboration avec des partenaires locaux actifs dans l'orientation des élèves : CPMS, Cité des Métiers et SIEP.

L'activité 3 (visite de découverte) est organisée en collaboration avec les écoles qualifiantes, les CTA et CDC de la zone de Liège. Cette activité est optionnelle et sur intérêt de l'élève après avoir participé aux activités 1 et 2.

Les écoles sont informées de l'organisation du projet fin du mois d'août et peuvent participer à court webinaire de présentation du dispositif. Un appel à participation est ensuite envoyé à toutes les écoles secondaires de la zone.

#### Objectifs :

- Favoriser un choix positif de parcours  
Aider l'élève à construire un projet d'orientation éclairé et valorisant.
- Faire découvrir les métiers techniques  
Susciter l'intérêt dès le tronc commun pour les secteurs et les métiers techniques et technologiques.
- Favoriser l'interaction entre les professionnels de l'orientation
- Assurer un accompagnement structuré avant, pendant et après les activités, par des experts qualifiés.

#### Public cible :

Les élèves de 2e année secondaire. En fonction de l'évaluation et des attentes des équipes éducatives, le projet pourra s'étendre aux élèves de 1er et 3e année secondaire dès la rentrée 2026.

#### Ressources :

- collaborateur pédagogique de septembre 2024 à juin 2025
- collaboration avec la Cité des Métiers de Liège, les écoles secondaires, les CTA, CDC, secteurs, ...
- transport des élèves pour participer aux activités en fonction des besoins
- impression de documentation, goodies, collation

L'édition test de l'activité 3 (visite d'une école qualifiante) organisée au printemps 2025 a permis à 51 élèves de 2<sup>e</sup> année secondaire de 2 écoles de la zone de découvrir l'option de leur choix dans une des 8 écoles qualifiantes accueillantes. Cette organisation a été très bien évaluée tant par les élèves que par les écoles accueillantes.

Le projet est organisé pour la première fois pendant l'année scolaire 2025 – 2026 et n'a pas encore été évalué.

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, 12 écoles d'enseignement secondaire ont inscrit des élèves de 2<sup>e</sup> année secondaire, soit un total de 556 élèves participants aux activités proposées.

Pour l'activité 3 (visite de découverte), 12 écoles qualifiantes, 4 Centres de Technologies Avancées et 3 Centres De Compétence vont ouvrir leurs portes et proposer des activités de découverte des métiers aux élèves intéressés entre le 7 et le 10 avril 2026.

## Bilan et perspectives

Les membres de la Chambre enseignement ont pu évaluer les résultats d'un premier cycle complet des demandes de programmation des options pour le qualifiant. La méthodologie suivie a été confirmée et validée pour les prochaines analyses à réaliser.

Au vu de l'évolution et des modifications apportées au dispositif IBEFE, certaines analyses et projets devront peut-être suspendus ou revus en fonction des décisions qui seront prises par le Forem en 2026.

La Chambre Enseignement de Liège met en place et collabore à beaucoup de projets afin de valoriser et promouvoir l'enseignement qualifiant.

Ces différents projets rencontrent au mieux les attentes des écoles, élèves, enseignants et futurs enseignants et des différents partenaires impliqués dans la mise en place de ces nombreux projets. Cependant, il est important de faire évoluer les projets existants de rencontrer les nouvelles obligations des différents intervenants, les nouvelles orientations politiques et suivre l'évolution de l'enseignement.

En fonction de l'évaluation des différents projets menés pendant l'année scolaire 2025-2026, ceux-ci seront reconduits ou adaptés en 2026-2027 pour correspondre au mieux aux nouvelles attentes et obligations des écoles, enseignants, élèves et partenaires.